

## PLAN DE COURS-CADRE

### SVS 3311 Séminaire de stage 3 partie 1

<b>Cours obligatoire ou à option</b>	Obligatoire
<b>Nombre de crédits</b>	1,5
<b>Moment dans le programme où le cours est offert</b>	An 3 automne
<b>Cours préalables</b>	SVS 2107 et SVS 2108 et SVS 2142
<b>Cours concomitants</b>	SVS 3301
<b>Ce cours est offert dans d'autres programmes</b>	---
<b>Nombre de places maximum</b>	9-10

<b>Descripteur</b>
Intégration de l'expérience de stage et des savoirs théoriques. Analyse réflexive, systématisation des apprentissages ; analyse d'incidents critiques, discussions de cas.
<b>Présentation globale (contexte et orientation du cours)</b>
<p>Le séminaire de stage 3 est une activité d'enseignement obligatoire et complémentaire au stage 3 et il est réalisé de manière concomitante à ce dernier. Il vise à accompagner et à soutenir l'étudiant.e dans ses apprentissages de stage.</p> <p>Le séminaire est structuré de manière à favoriser l'apprentissage actif lors des séances, qui prennent la forme d'une série de rencontres axées sur le partage des observations, des analyses et des questionnements des étudiant.es en rapport avec leur expérience de stage. Il offre un espace privilégié pour des échanges collectifs autour de cette expérience. L'approche adoptée met d'abord l'accent sur une réflexion critique concernant sa pratique et son parcours d'apprentissage. Puisque le cours est conçu comme un collectif où chaque personne est responsable de ses apprentissages, la participation active de tous et toutes est essentielle à l'atteinte des objectifs du séminaire.</p> <p>Le séminaire de stage 3, partie 1 vise également à favoriser l'intégration réfléchie et la systématisation des acquis réalisés par les étudiant.e.s au fil de leur participation aux différentes activités de formation (cours et stages) offertes par l'École de travail social. Plus globalement, les apprentissages réalisés dans le cadre de cette première partie du séminaire visent à permettre aux étudiant.e.s de commencer à développer et structurer leur identité professionnelle, en approfondissant les savoirs acquis et les expériences vécues lors des stages. Cette partie pose ainsi les bases nécessaires à la consolidation de cette identité professionnelle, qui sera poursuivie dans le deuxième séminaire.</p>
<b>Objectif général</b>
L'objectif général du cours est d'offrir un lieu d'analyse, de réflexion, d'échange et de collectivisation des expériences de stage.
<b>Objectifs spécifiques</b>
<p>Plus spécifiquement, à partir de son expérience de stage et de celles de ses collègues, et dans une perspective d'analyse réflexive, éthique et critique, l'étudiant.e sera amené.e à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'interroger sur le sens, les orientations et les fondements de son expérience de stage ;</li><li>• Savoir articuler des liens entre les quatre formes de savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-communiquer, savoir-être), ainsi qu'entre les connaissances théoriques et pratiques acquises depuis le début du baccalauréat, et comprendre comment ces connaissances, habiletés et compétences s'intègrent dans la pratique ;</li><li>• Poursuivre le développement de son identité professionnelle, en cohérence avec les valeurs de la profession et dans une perspective de consolidation ;</li></ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser des incidents critiques observés en stage, mobiliser des cadres d'analyses critiques (voir ci-dessous), et proposer des pistes d'intervention (individuelle, de groupe, ou collective) adaptées à la situation et au contexte sociopolitique de stage ;</li> <li>• Identifier les enjeux axiologiques à différents niveaux et adopter un regard critique sur les cohérences ou les divergences observées, notamment en lien avec son propre positionnement social, les valeurs associées à son identité professionnelle et/ou à son milieu de stage, lors de l'analyse de diverses situations psychosociales ;</li> <li>• Approfondir ses connaissances et apprendre à naviguer et à négocier avec la diversité des valeurs véhiculées dans la société, dans pratique et dans le milieu de stage.</li> </ul>
<b>Titre et fonction de l'enseignant.e qui donne ce cours</b>
Enseignant.e responsable du séminaire
<b>Thèmes à couvrir</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance de la pratique réflexive.</li> <li>• L'analyse des expériences de stage.</li> <li>• Enjeux de l'intervention en milieux communautaires et institutionnels. Épuisement professionnel, fatigue de compassion, traumatisme vicariant.</li> <li>• Préoccupations éthiques.</li> <li>• Identité professionnelle.</li> <li>• Rapports de pouvoir.</li> <li>• Connaissance de soi.</li> <li>• Connaissance du milieu.</li> </ul>
<b>Approches d'intervention</b>
---
<b>Cadres d'analyse</b>
Axiologique, c.-à-d. basé sur les valeurs ; cadres d'analyse critique (interculturel, structurel, réalités autochtones, féministes, intersectionnalité, anti-oppressif, etc.)
<b>Méthodes pédagogiques suggérées</b>
<p>Les modalités d'évaluation reposent principalement sur la présence et la participation active lors des séances du séminaire, ainsi que sur la remise des travaux. La participation inclut le partage d'idées et des réflexions autour des thèmes liés à l'expérience de stage (par exemple, la supervision, la relation stagiaire — superviseure, etc.) ainsi que les exposés oraux.</p> <p>Le séminaire privilégie ainsi des stratégies pédagogiques interactives telles que l'analyse d'incidents critiques issus des expériences en stage, les présentations orales, les récits de pratique, les échanges et les débats en classe, ainsi que des exercices réflexifs.</p> <p>L'intégration de ces stratégies pédagogiques s'inscrit dans une approche axée sur l'analyse de la pratique et l'apprentissage par problème.</p>
<b>Démarches évaluatives suggérées</b>
L'évaluation des apprentissages dans le cadre du séminaire porte principalement sur l'intégration des étudiant.e.s dans leur milieu de stage, ainsi que sur leurs habiletés à analyser des enjeux sociaux rencontrés et les populations desservies. La notation finale du séminaire est établie selon la formule « succès » ou « échec ». Dans cet esprit, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à faire preuve de créativité et à « prendre des risques » dans leurs activités d'apprentissage. Conformément à cette orientation d'évaluation, les travaux mentionnés ci-dessous ne sont pas notés, mais ils demeurent essentiels au développement des étudiant.e.s :

<p>Exemples d'activités pédagogiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail réflexif sur l'entrée en stage (savoir-être)</li> <li>• Travail réflexif sur la supervision (savoir-être)</li> <li>• Présentation écrite ou orale du milieu de stage (savoir, savoir-faire, savoir-dire)</li> <li>• Possibilité d'atelier(s) de co-développement (analyse d'incident critique)</li> </ul> <p>Les modalités d'évaluation reposent sur des exercices en classe, sur des pratiques d'autoévaluation et d'évaluation par les pairs, ainsi que sur l'évaluation par l'enseignant.e. Ainsi, pour certains travaux, les critères de correction et l'appréciation qualitative sont réalisés à la fois par l'enseignant.e que par les pairs les pairs. De plus, il arrive qu'une évaluation formative par les pairs précède l'évaluation sommative de l'enseignant.e.</p> <p>Le choix de cette approche d'évaluation vise à outiller les étudiant.e.s de développer leurs habiletés de collaboration, en autocritique et en utilisation du regard des pairs, favorisant ainsi un apprentissage continu, à l'image de ce qui se pratique dans la grande majorité des milieux professionnels.</p> <p><b>Type de notation :</b> La notation est établie selon la méthode « Succès » (S) ou « Échec » (E).</p>
<p><b>Remarques particulières</b></p> <p>Les sigles SVS3301 et SVS3311 sont concomitants et intrinsèquement liés. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux activités.</p> <p>Les procédures pour le recueil des engagements de confidentialité seront déterminées prochainement et seront ajoutées à la prochaine version de ce plan cadre.</p>
<p><b>Formation externe obligatoire</b></p> <p>---</p>
<p><b>InvitéEs incontournables</b></p> <p>---</p>

<b>ProfesseurE responsable du plan cadre</b>	Edward Ou Jin Lee
<b>ProfesseurE associéE</b>	Rosemary Carlton
<b>Plan cadre élaboré et modifié par</b>	Comité de formation pratique, Céline Bellot, Aline Bogossian, Rosemary Carlton, Roxane Caron, Edward Lee, Sue-Ann MacDonald, Anne Lamontagne et Karine Bordeleau.
<b>Date de la dernière modification du plan cadre</b>	23 juin 2025